

Dossier de presse

LANCE ta BOUTIQUE

Concours de créations d'entreprises en pays fléchois

Candidatures jusqu'au 29 octobre 2021



Contact presse

Service Communication - Communauté de communes du Pays fléchois
02 43 48 66 12 • communication@ville-lafleche.fr • www.paysflechois.fr



Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communiqué de presse	p.3
Le concours	p.4
Présentation visuelle	p.6
Les partenaires	p.7
Présentation du Pays fléchois	p.8
L'accompagnement du service Action économique	p.9
Candidature et contacts	p.10



« Lance ta Boutique », un concours à destination des créateurs de commerce

La Communauté de communes du Pays fléchois lance un concours à destination des créateurs de commerce, du 1^{er} septembre au 29 octobre.

Parmi les candidats, trois lauréats seront sélectionnés par jury. Ils recevront un prix en numéraire de la Communauté de communes et bénéficieront d'un accompagnement professionnel adapté à leur projet :

- premier prix d'un montant maximum de 5 400 € (prestations comprises)
- deuxième prix d'un montant maximum de 4 800 € (prestations comprises)
- troisième prix d'un montant maximum de 3 500 € (prestations comprises).

Le service Action économique de la Communauté de communes accompagnera les porteurs de projet qui bénéficieront **d'un bilan d'étape individuel et de conseils sur la création de leur entreprise**. Le service pourra également orienter le porteur de projet vers la boutique adéquate, en fonction de son secteur d'activité. Une session *Visite ta boutique* en septembre permettra d'organiser des « speed visites » dans des cellules commerciales vacantes.

Les principaux critères d'éligibilité pour participer sont :

- une ouverture prévue entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022,
- dans les secteurs de l'équipement de la personne ou de la maison, de l'alimentaire ou encore des loisirs,
- dans une **cellule commerciale du centre-ville de La Flèche ou de l'un des centres-bourgs des treize autres communes** du Pays fléchois.

Destiné à renforcer l'attractivité du territoire et à favoriser l'installation de nouveaux commerces, ce concours réunit un **collège de partenaires**, privés et publics, pour offrir un suivi complet aux porteurs de projet : cabinets d'expertises comptables, assureurs, architectes d'intérieur, Anim'en Flèch, l'Adie, BGE-Anjou Maine, Initiative Sarthe, France Active.

Dossier de candidature disponible dès 1^{er} septembre sur le site : www.laflechepro.com.

Conférence de presse en présence de :

Communauté de communes du Pays fléchois : Nadine Grelet-Certenais (*présidente*), Gwénaél de Sagazan (*vice-président en charge de la commission Développement économique*).

Partenaires : Brigitte Aubert (*E2CA*), Jérémy Étoile et Mickaël Bride (*Des Étoiles*), Thomas Kim (*MMA*), Océane Millet (*Millet&Co*), Véronique Pouyollon (*Fiteco*) et Joël Vettier (*Experia*).

Excusés : Nathalie Le Sourd (*CER France*), Nicolas Minier (*Maaf*) et Julien Rondet.



Déroulement du concours

Ouvert du 1^{er} septembre au 29 octobre 2021, le concours « Lance ta boutique » a pour but de favoriser l'installation de nouveaux commerces en centre-ville et/ou centre-bourg, mais aussi de conforter et développer l'offre commerciale sur un axe stratégique en partenariat avec la Communauté de communes et ses communes.

Les activités éligibles à concourir sont :

- l'équipement de la personne,
- l'équipement de la maison,
- l'alimentaire,
- loisirs.

Le créateur ou l'entreprise candidate doit formellement s'engager à domicilier son entreprise sur une cellule commerciale du centre-ville de La Flèche ou de l'un des centres-bourgs d'une des treize autres communes du Pays fléchois.

Parmi les candidats, trois lauréats seront sélectionnés par un jury constitué d'élus et techniciens de la collectivité, de banques, de notaires ainsi que des partenaires au concours en novembre 2021.

Pour recevoir les prix, les lauréats devront effectuer l'immatriculation de leur entreprise et l'ouverture du commerce entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022.

Si le projet d'un ou des gagnants ne pouvait voir le jour avant le 30 juin 2022, le ou les prix seraient attribués aux entreprises suivantes en fonction du classement selon ces mêmes conditions d'éligibilité.

Lots à gagner

1^{er} prix : d'une valeur de **5 400 €**

- 3 900 € en numéraire offert par la Communauté de communes du Pays fléchois.
- 700 € sous forme de prestation d'expertise comptable (à valoir sur la première année d'exercice).
- 500 € sous forme de prestation en assurance (à valoir sur la première année d'exercice).
- 300 € sous forme de conseil et aménagement du local par un architecte d'intérieur.
- 2 mois d'adhésion offerts à la plateforme locale Achetezalafleche.fr.
- Un accompagnement à la création (par le service Action économique à Cogito).
- Mise en réseaux de professionnels locaux (Club des entreprises, Anim'en Flech, animations Cogito).



2ème prix : d'une valeur de **4 800 €**

- 3 300 € en numéraire offert par la Communauté de communes du Pays fléchois.
- 700 € sous forme de prestation d'expertise comptable (à valoir sur la première année d'exercice).
- 500 € sous forme de prestation en assurance (à valoir sur la première année d'exercice).
- 300 € sous forme de conseil et aménagement du local par un architecte d'intérieur.
- 2 mois d'adhésion offerts à la plateforme locale Achetezalafleche.fr.
- Un accompagnement à la création (par le service Action économique à Cogito).
- Mise en réseaux de professionnels locaux (Club des entreprises, Anim'en Flech, animations Cogito).

3ème prix : d'une valeur de **3 500 €**

- 2 800 € en numéraire offert par la Communauté de communes du Pays fléchois.
- 700 € sous forme de prestation d'expertise comptable (à valoir la première année d'exercice).
- 2 mois d'adhésion offerts à la plateforme locale Achetezalafleche.fr.
- Un accompagnement à la création (par le service Action économique à Cogito).
- Mise en réseaux de professionnels locaux (Club des entreprises, Anim'en Flech, animations Cogito).

LANCE ta BOUTIQUE

Concours de créations d'entreprises en pays fléchois

Candidatures jusqu'au 29 octobre 2021



Premier prix
5 400 €*

* voir règlement intérieur

Trois projets récompensés avec du financement,
des prestations et des conseils d'experts.
Ces commerces devront être lancés
avant le 30 juin 2022.

Informations et candidatures :

02 43 48 66 11 • action-economique@cc-paysflechois.fr • www.lafleche-pro.fr



Les partenaires

Afin d'offrir aux porteurs de projets un suivi des plus exhaustifs, la Communauté de communes a sollicité un panel de partenaires œuvrant sur diverses thématiques.

La **Communauté de communes du Pays fléchois** offre une prestation en numéraire aux trois lauréats, mais également au travers du service Action économique à Cogito, un accompagnement dans les étapes de la création et dans la recherche de locaux d'activité.



Quatre cabinets d'expertises comptables ont souhaité participer au concours et apportent un montant en prestation de services à valoir sur la première année d'exercice.



Deux cabinets d'assurances apportent leur soutien au concours en participant avec un montant de prestation de services offerte également.



La Flèche Grande Rue – Le Lude
Cabinet KIM - TROUDET

Afin de compléter l'offre proposée, **deux cabinets d'architectes d'intérieurs** proposent un montant sous forme de prestation de services pour guider les porteurs dans l'aménagement du futur local.



Anim'en Flech participe au concours en apportant une remise sur l'adhésion à l'association dont la plateforme d'e-commerce locale, Achetezalafleche.fr.

Enfin, des partenaires historiques de la Communauté de communes s'associent au concours afin d'accompagner les porteurs de projets aux différentes étapes de création. Ils seront également relais de sa diffusion.



Pays Fléchois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Un territoire accueillant pour les entrepreneurs.

Le Pays fléchois, une opportunité pour s'installer :

- aux portes des grandes de villes de l'Ouest,
- dans un environnement à taille humaine,
- au sein d'un bassin dynamique et touristique.

Un territoire attractif avec :

- le Zoo de la Flèche,
- des sentiers de randonnées réputés (le Loir à vélo...),
- la base de loisirs de La Monnerie,
- le Prytanée national militaire...

Tout y est présent pour l'installation de l'entrepreneur et de sa famille :

- un large panel de consommateurs,
- une zone de chalandise de 90 000 personnes,
- 28 000 habitants,
- 2 associations d'entreprises dynamiques,
- des services et équipements de qualité,
- des infrastructures de santé,
- des commerces variés et accueillants,
- de nombreuses activités culturelles et sportives.



Basée à Cogito, espace dédié à l'entrepreneuriat, l'Action économique du Pays fléchois est un service de la Communauté de communes. Elle est l'interlocuteur de proximité pour favoriser l'implantation et le développement des entreprises. L'Action économique s'adresse aux créateurs ou repreneurs d'entreprise, aux chefs d'entreprise, aux entreprises en développement ou qui rencontrent des difficultés.

Aider à l'implantation sur le Pays fléchois

L'Action économique accompagne gratuitement, pas à pas, dans la réalisation du projet du porteur depuis l'idée originelle jusqu'à la création de l'entreprise. L'équipe de quatre personnes apporte des conseils, oriente et aide dans les démarches, tant pour une création qu'une reprise ou même le développement de son entreprise actuelle.

Elle permet de trouver rapidement le bon interlocuteur de la création ou du développement en fonction de l'activité et du profil de l'entrepreneur, de découvrir les aides possibles et d'aller plus vite dans les démarches avec les administrations.

Avec sa connaissance du territoire, elle conseille et apporte un maximum d'informations sur la clientèle, les fournisseurs, les partenaires, les réseaux (Club d'entreprises et Anim'en Flech), aide à la communication...

Améliorer les services aux habitants

Travaillant de concert avec le dispositif Cœur de ville, toujours en veille, l'Action économique accompagne le territoire pour offrir des services adaptés aux nouvelles clientèles en fonction des besoins recensés.

Rechercher des locaux adaptés

L'Action économique est à l'écoute de tous les besoins en immobilier d'entreprise. Elle centralise les terrains, ateliers, commerces et bureaux à la location ou à l'achat sur le territoire. Dans le cas précis du concours, elle répertorie les cellules vacantes de commerces et les coordonnées des propriétaires afin d'orienter les candidats.

Solutionner les problématiques

L'Action économique oriente et aide les entrepreneurs à toutes les étapes de vie de leur entreprise : développement, recherche de fournisseurs, export, recrutement, numérique... Avec la reconnaissance Territoire d'industrie en binôme avec la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe, elle travaille aussi pour l'implantation d'entreprises ou encore sur le partage de compétences, de locaux, de formations, de déchets, de matériel.

Une équipe à votre service !

Maëlle Chauvin, Directrice du service Action économique

Florian Clerc, Chargé de développement économique

Joanna Gutter, Assistante du service et du Club des entreprises du Pays fléchois

Noémie Vaidie, Conseillère en création d'entreprises et animatrice d'Anim'en Flech

02 43 48 66 11, action-economique@cc-paysflechois.fr, www.laflechepro.com.



Où trouver le dossier de candidature ?

Le dossier de candidature sera disponible du 1^{er} septembre au 29 octobre 2021 sur le site : www.lafleche-pro.com.

Dépôt du dossier

Les candidats devront transmettre leur dossier de candidature, rédigé en français et signé, sous pli cacheté portant les mentions suivantes :

=== NE PAS OUVRIR ===

Dossier de candidature « Concours créateurs LANCE TA BOUTIQUE »

Les dossiers pourront être transmis par voie postale en lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

Cogito -- Action économique du Pays fléchois — 1 rue Nicolas-Appert — 72200 La Flèche
Ce pli pourra également être déposé contre récépissé à cette même adresse.

La date limite de remise des dossiers de candidature finalisés est fixée au 29 octobre 2021 à 12h.

Avant cette date, les porteurs de projet devront rencontrer l'Action économique de la Communauté de communes du Pays fléchois lors d'un rendez-vous obligatoire afin de présenter leur projet et de collecter les informations nécessaires à sa réalisation. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 02 43 48 66 11.

Contact presse

Juliette COUTANT
02 43 48 66 12
j.coutant@cc-paysflechois.fr

